

Base de Char à voile au 27  
rue de la chapelle - 59820  
GRAVELINES  
Tel : 03 28 65 20 31



2024

# PERMIS BATEAUX

Vous souhaitez passer  
le permis bateau ?

N'hésitez pas, passez  
nous voir pour obtenir  
un dossier d'inscription !



Nous pouvons également vous  
envoyer le dossier par e-mail :

[reservation.nautique@ville-gravelines.fr](mailto:reservation.nautique@ville-gravelines.fr)



Base Nautique et de Plein  
Air Jean Binard Digue de  
mer (parvis du phare)  
59820 GRAVELINES

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de  
13h30 à 17h00



Gravelines



# Dossier d'inscription

Le dossier devra être restitué complet à l'accueil de la Base Nautique et de Plein Air Jean Binard, Minimum 15 jours avant le début de la session choisie.

Un livre de code et un contrat vous sera alors remis.

La formation se déroule à la base de char à voile.



> **Fiche d'inscription** (coordonnées complètes du candidat)

Préciser la session souhaitée

A savoir le passage de l'examen se déroule dans un organisme privé, nous vous fournirons la liste.



> **Permis complet, Timbre fiscal : 78 euros pour la délivrance du**

**permis** (timbres électroniques sur internet :

[timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)) **Penser à imprimer votre timbre.**



> **Certificat d'aptitude physique** à faire remplir par votre médecin

sur l'imprimé prévu à cet effet (validité de 6 mois).



> **1 photo d'identité** couleur au format légal (pas de petite photo ni

copie).



> **Photocopie** recto verso de la carte d'identité ou du passeport.



> **Règlement** : Chèque à l'ordre du Trésor Public, CB ou espèces

(tarif Gravelinois et Extérieurs) voir tableau, l'adresse doit

correspondre au lieu d'habitation, dans le cas échéant fournir un

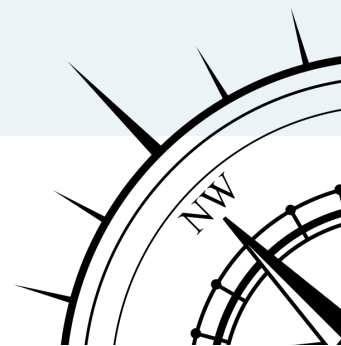
justificatif récent de domicile (ex : facture EDF) ou attestation du

président du club ou association fréquentée ainsi que la copie de

la licence de l'année en cours.

Vous êtes titulaire d'un permis bateau et vous êtes intéressés par l'obtention du second permis ?

Nous nous tenons à votre écoute pour tous renseignements.



# INFOS IMPORTANTES

## Tarifs 2024

\* Sous réserve de changement de tarifs en 2024

SESSION	GRAVELINES	EXTERIEURS
Côtier ou Fluvial complet (Eaux intérieures)	290€	350€
Extension Fluvial ou côtier (code uniquement)	225€	245€
2 Permis (C + F) pour la même personne	490€	560€
Formation Permis Côtier Jeunes Clubs Nautiques Gravelinois en Formation CQP	42€	62€

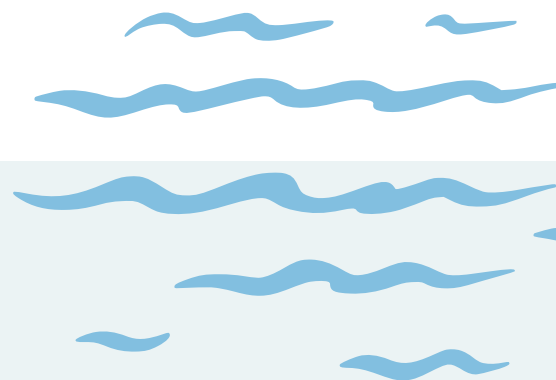


### Timbres fiscaux électroniques

DELIVRANCE PERMIS (1 seule fois) - 78€

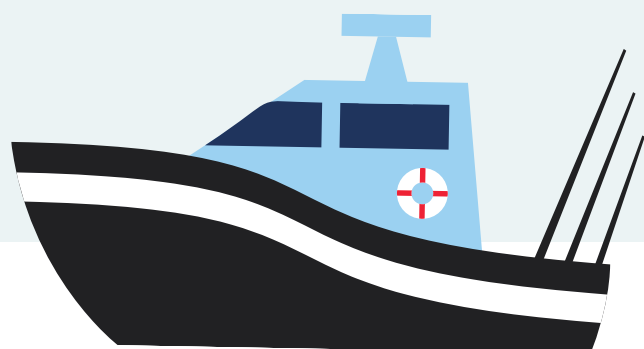
### Passage de l'examen du code

Règlement à adresser directement à  
l'organisme de passage de l'examen - 30€



# S Sessions permis 2024

<b>Session 1</b>	Côtier	04 et 05 mars lundi et mardi	8h30/12h 13h/17h30
<b>Session 2</b>	Côtier	23 et 24 mars samedi et dimanche	8h30/12h 13h/17h30
<b>Session 3</b>	Côtier	29 et 30 avril lundi et mardi	8h30/12h 13h/17h30
<b>Session 4</b>	Côtier	25 et 26 mai samedi et dimanche	8h30/12h 13h/17h30
<b>Session 5</b>	Côtier	21 et 22 septembre samedi et dimanche	8h30/12h 13h/17h30
<b>Session 6</b>	Côtier	21 et 22 octobre lundi et mardi	8h30/12h 13h/17h30
<b>Session 7</b>	PEI	24 et 25 octobre jeudi et vendredi	8h30/12h 13h/17h30



Pour ouvrir une session il faut minimum 5 personnes. Si celle-ci n'est pas complète, elle sera alors reportée à la session suivante.